



CONSEIL D'ETAT

Château cantonal
1014 Lausanne

Monsieur le Conseiller fédéral
Guy Parmelin
Chef du Département fédéral de
l'économie, de la formation et de la
recherche (DEFR)
Inselgasse 1
3003 Berne

Réf. : 24_COU_3609

Lausanne, le 19 juin 2024

Consultation fédérale – Révision totale de la loi fédérale sur l'encouragement du secteur de l'hébergement et avant-projet d'une nouvelle loi fédérale sur le programme d'impulsion visant à moderniser les établissements d'hébergement dans les lieux de vacances saisonniers

Monsieur le Conseiller fédéral,

Le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a l'honneur de vous adresser sa prise de position en réponse à la consultation citée en exergue.

En préambule, le Gouvernement vaudois félicite la volonté d'optimisation et de développement de la promotion des investissements dans le secteur de l'hébergement portée par le projet envoyé en consultation.

Le renforcement envisagé de la Société de Crédit Hôtelier (SCH), en tant que centre de compétences, est particulièrement salué. En effet, la SCH, en tant qu'expert national du domaine de l'hébergement touristique, offre des compétences et des connaissances spécialisées, qui sont indispensables aux porteurs de projet et qui constituent à ce titre un soutien précieux.

Compte tenu de la place cruciale de la durabilité dans son programme de législature et de son action en faveur du développement durable du tourisme régional, le Gouvernement vaudois soutient les modifications en faveur d'investissements et de modernisation du secteur de l'hébergement dans les régions de vacances en Suisse.

Le Conseil d'Etat soutient également l'extension du périmètre d'encouragement de la SCH à l'ensemble de la Suisse, pour autant que celui-ci s'accompagne d'un renforcement de ses ressources humaines et financières.

Il s'agit là d'une condition indispensable ; en effet, sans cela, une dilution des moyens est à craindre, au détriment des régions de montagne, qui constituent la cible prioritaire de la SCH et bénéficient aujourd'hui d'un soutien de qualité.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à nos déterminations, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, nos salutations distinguées.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LA PRESIDENTE



Christelle Luisier Brodard

LE CHANCELIER.



Michel Staffoni

Copies

- Rebekka.rufer@seco.admin.ch
- Secrétariat général du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (SG-DEFR)
- OAE
- SPEI